



l'usage et la qualification de l'offre des radiodiffuseurs publics et privés en Suisse 2017

Résumé

Benjamin Fretwurst, Céline Murri, Thomas Friemel, Heinz Bonfadelli

Management Summary

Les résultats de l'**enquête 2017 auprès du public sur l'usage et l'appréciation de l'offre des émetteurs privés et publics de la Télévision suisse et de la radio** sont présentés dans ce rapport. Les constats se basent sur un sondage représentatif effectué par téléphone au printemps 2017 auprès de 3'612 personnes âgées à partir de 15 ans et résidant dans les quatre régions linguistiques de Suisse.

L'enquête permanente de l'appréciation de la qualité par le public doit répondre à la question sur la manière dont la population résidant en Suisse utilise les offres de la radio et de la télévision qui sont à leur disposition. Les résultats de l'enquête effectuée au minimum une fois par année depuis 2009 (toujours auprès d'au minimum 3600 personnes) témoignent **une stabilité remarquable à un niveau élevé**. De même que dans les années précédentes, les offres de l'émetteur de la SSR obtiennent la meilleure évaluation avec une légère avance (3.9 en moyenne sur une échelle entre 1 « très mauvais » et 5 « très bien »). Au cours de ces dernières années, les évaluations relatives aux émetteurs locaux de radio se situaient au deuxième rang. Cette année, pour la première fois, l'offre des émetteurs de la télévision de la SSR (3.8) était mieux évaluée que celle des émetteurs de radio locaux (3.7). Les offres des émetteurs de télévision régionales sont positivement évaluées (par un score de 3.5, au-dessus de la moyenne de graduation de 3). En revanche, dans l'analyse de la satisfaction générale, elles se situent derrière les offres de la SSR et les offres des programmes de radio locaux.

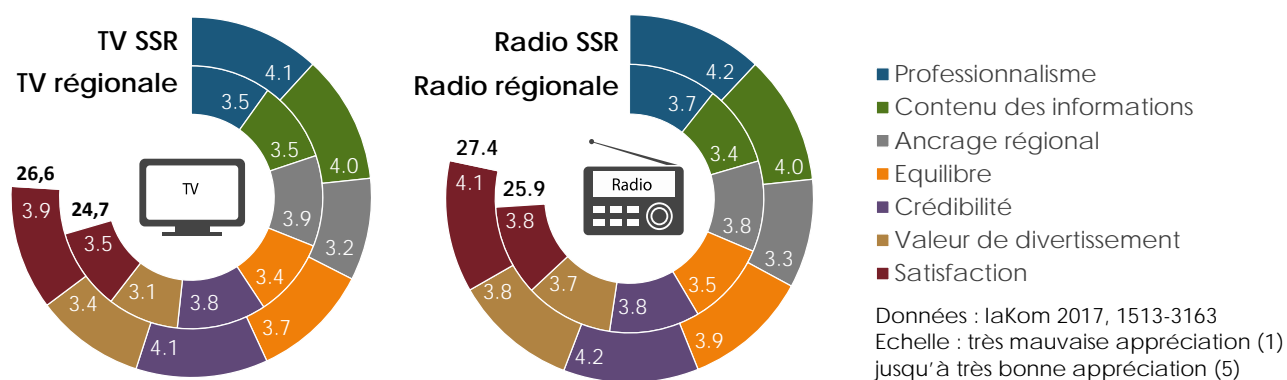
Les débats publics portant sur la valeur des offres de la SSR n'ont pas exercé d'influence négative sur l'évaluation de la qualité de l'offre. En comparaison à l'année dernière, le degré de « satisfaction générale » (3.9) avec les **offres de la SSR** a même sensiblement augmenté : les critères d'évaluation ci-après sont en moyenne nettement au-dessus de ceux de l'année précédente : le « professionnalisme » (4.1), « l'équilibre » (3.7), la « crédibilité » (4.1) et le « niveau de divertissement » (4.1). L'évaluation des **offres de radio de la SSR** était un peu meilleure que l'année précédente dans toutes les dimensions d'appréciation. Toutefois, seuls le critère du « rapport local » (3.3) et le total des évaluations (27.4) ont été clairement mieux jugés. L'évaluation de la qualité des **offres de la télévision régionale** s'est aussi, pour l'essentiel, légèrement améliorée. Uniquement l'évaluation du « rapport local » (3.9) a été un peu moins bien qualifiée que l'an dernier. Cependant, les différences avec l'année précédente pour les offres de la télévision régionale ne sont guère significatives sur le plan statistique. Dans l'ensemble, l'évaluation des offres de la radio locale est à peine plus faible que celle de l'an dernier (25.9 comparée à 26.1). Etant donné que les petites différences ne sont pas importantes au niveau statistique, ici aussi, aucun problème n'a été constaté. Seule la petite différence du rapport local comparé entre les radios locales et les offres de radio de la SSR s'est nettement réduite. Les programmes de radio privées (3.8) remplissent toujours encore mieux le contrat de concession de donner des informations locales que les offres de la SSR (3.3). En revanche, cette différence de normes ancrée dans le système médiatique de la Suisse diminue.

En **résumé**, les résultats démontrent que le public suisse apprécie toujours les offres de la SSR et les qualifie nettement mieux que les offres alternatives des émetteurs de radio locale et de la télévision régionale. Conformément aux dispositions de la concession, le rapport local des émetteurs privés est pondéré de façon plus importante que chez les émetteurs de la SSR. Par contre, en comparaison à l'année dernière, cette différence est plus petite. L'acceptation plus élevée des offres de la SSR ressort également dans la statistique de l'utilisation. Le fait que la SSR obtient de meilleures notes que les prestataires de radio locales et de télévision régionales est bien entendu aussi dû aux ressources bien plus élevées de la SSR qui sont nécessaires pour pouvoir offrir des programmes de cette qualité.

Aperçu graphique 2017

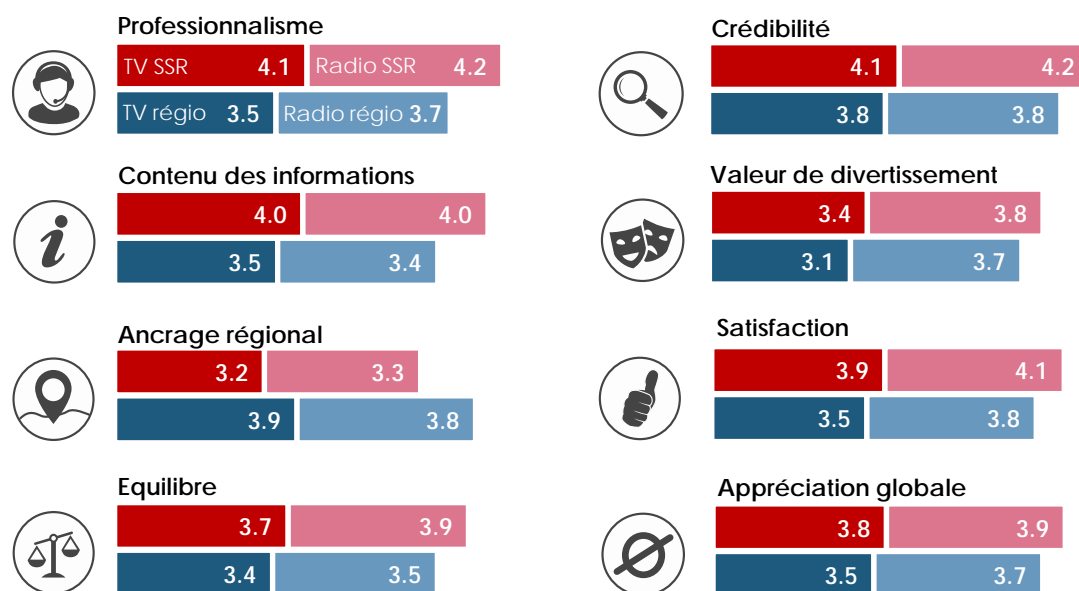
La 1ère illustration résume l'appréciation des groupes de prestataires.

Pour commencer, les personnes interrogées ont été informées que la note „1 correspond toujours à une très mauvaise appréciation et la note 5 à une très bonne appréciation“. Les programmes circulaires seraient fermés si toutes les catégories avaient atteint une moyenne de 5. Le total des appréciations est noté à la fin du cercle partiel.



2e illustration : appréciation d'après les dimensions d'appréciation 2017.

L'illustration 2017 ordonne les groupes de prestataires d'après les critères d'appréciation. La moyenne est calculée d'après les sept critères d'appréciation.



Données : laKom 2017, N : 1513-3163

Echelle : très mauvaise appréciation (1) jusqu'à très bonne appréciation (5)



3e illustration : appréciation d'après les régions linguistiques

offres publique

offres privées



Données : iaKom 2017, 1513-3163

Echelle : très mauvaise appréciation (1) jusqu'à très bonne appréciation (5)